



Boulogne-Billancourt, 8 décembre 2011

**PUBLICATION D'ELEMENTS DE REMUNERATION DE DIRIGEANTS MANDATAIRES
SOCIAUX EFFECTUEE EN APPLICATION DU CODE AFEP MEDEF DE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIETES COTEES D'AVRIL 2010**

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2011, le Conseil d'administration du 8 décembre 2011, sur proposition du Comité des Rémunérations, a attribué 100 000 options d'achat d'actions au Président-Directeur Général de Renault au titre de 2012, au prix d'exercice de 26,87 euros, aucune décote n'étant pratiquée.

Le nombre d'options exerçables dépendra, pour une moitié des options consenties, du niveau de Marge Opérationnelle atteint en 2012, et pour l'autre moitié, du niveau de Free Cash Flow Opérationnel.

Le Président-Directeur Général sera soumis à un engagement de conservation au nominatif d'un portefeuille en actions correspondant à 50 % de la plus-value d'acquisition (nette des impôts et contributions obligatoires) issues de l'exercice des options attribuées au titre de 2012, et ce jusqu'à la cessation de ses fonctions.

Le Conseil d'administration n'a pas attribué d'actions gratuites au Président-Directeur Général de Renault.